

Les services surtaxés fournissent l'accès à une plateforme contenant des services à valeur ajoutée ou un contenu spécifique, autre que le service téléphonique de base. Ils sont soumis à une tarification spéciale et se présentent, soit sous forme de service vocal, soit sous forme de service de messagerie SMS.

En composant le numéro surtaxé, le consommateur accède à travers le réseau de son opérateur à la plateforme du fournisseur de service qui a conclu au préalable un contrat avec l'opérateur.

Les numéros des services surtaxés sont, soit sous la forme de numéros longs à 10 chiffres commençant par 08, soit sous la forme de numéros courts (actuellement entre 3 et 5 chiffres).

Langue Français

Infos pratiques: [Numérotation](#)

Source URL: <https://www.anrt.ma/infos-pratiques/ce-que-vous-devez-savoir/quest-ce-quun-service-surtaxe#comment-0>